

AVIS PUBLIC

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2015-2016

(Article 220.1 Loi sur l'instruction publique)

AVIS PUBLIC est par la présente donné, que le conseil des commissaires de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup présentera à la population, à l'occasion d'une séance publique d'information qui aura lieu **le 11 avril 2017 à 19 h 30**, au Centre de services de Saint-Pascal, situé au 535, avenue de l'Église à Saint-Pascal, le rapport annuel de la commission scolaire pour l'année 2015-2016. À cette occasion, le conseil des commissaires répondra aux questions qui lui sont adressées relativement à ce rapport.

Donné à Rivière-du-Loup, ce 16 mars 2017.



Éric Choinière, avocat
Secrétaire général